

SUPPRESSION DE PASSAGE DES ARTS

Un mensonge de plus

Un mensonge délibéré de la direction sur le devenir d'une émission, Passage des Arts, et celui de ses salariés ! Un vrai scandale qui s'est produit en plein CSE du Siège, lors d'un point destiné à recueillir l'avis des élus de l'instance, sur le projet de transfert de la production de six émissions, dont celle de Claire Chazal à la filiale france.tv Studio.

Jeudi après-midi, vos élus SNJ ont été stupéfaits et indignés d'apprendre par la presse la confirmation officielle de la suppression de l'émission culturelle du dimanche soir sur France 2.

« C'est brutal, je n'ai absolument pas vu le coup venir », déclare Claire Chazal à Télérama. « Un grand sentiment d'injustice » pour la journaliste. La présentatrice de Passage des Arts assure avoir appris la nouvelle lundi, lors d'un rendez-vous avec Delphine Ernotte, la présidente de France Télévisions.

Lundi ? Le problème, c'est que mardi matin (le lendemain), en CSE du Siège, vos élus ont interrogé la direction sur le maintien ou non de cette émission, et la réponse de Laure Haguenaer, secrétaire générale de la direction des antennes et des programmes, a été celle-ci : « Nous n'avons pas aujourd'hui pris de décision finale sur cette émission, nous avons des discussions, nous nous interrogeons sur la poursuite [de celle-ci] »... Et d'ajouter : « Nous avons constaté avec la production qu'on n'était pas au rendez-vous de l'audience [entre 200 000 et 480 000 fidèles depuis la rentrée selon Télérama], on discute pour la suite ».

Les promesses n'engagent que ceux qui les croient, c'est bien connu. Mais là, la direction a franchi un pas. Cela révèle un mépris total de l'instance qui doit obligatoirement être consultée sur les grands projets de l'entreprise. Un mépris, au point de mentir sur les informations données, afin de pouvoir recueillir l'avis des élus. Une méthode plus que déloyale que nous dénonçons haut et fort. Mentir en CSE, c'est mentir aux salariés que nous représentons. Désormais, comment croire en la véracité des documents ou des présentations qui nous seront faites ?

Sur le projet Tempo qui comprend la funeste suppression des éditions nationales de France 3 et contre lequel nous nous battons, la direction avait d'abord communiqué devant la presse. Le directeur de l'information s'était exprimé face aux journalistes de France Info, et la présidente avait fait de même lors d'un tchat avec les salariés, séchant ainsi le CSE du Siège (qui se tenait le jour même). Une action en justice pour délit d'entrave est d'ailleurs lancée à ce propos.

Passage des Arts, ce n'est pas une émission comme les autres. Elle fait partie des six émissions concernées (avec Télématin, Des Racines et des Ailes, Des Chiffres et des Lettres, Thalassa, Faut pas Rêver) par le projet TEPI, le transfert de la production vers france.tv Studio, avec détachements ou transferts des salariés sur la base du volontariat.

En novembre dernier, un article du Parisien annonçait purement et simplement la suppression de Passage des Arts. Et son remplacement en janvier par une émission de cinéma présentée par Pierre Lescure, produite par le privé, en l'occurrence la société Black Dynamite. Une filiale de Mediawan, l'empire de Pierre-Antoine Capton qui produit déjà C à Vous. Vos élus SNJ avaient vivement protesté, et dénoncé une consultation déloyale avant d'exiger le report du recueil de l'avis au mois de décembre. A condition que la direction fasse la transparence au sujet de Passage des Arts. Le président du CSE du Siège, M. Laurent Benhayoun avait accepté le marché. On connaît la suite. Un marché de dupes. Un coup de force pour que les élus soient consultés... sur un projet déjà amputé d'une émission dans l'opacité la plus totale.

(suite en page suivante...)

«*Quoi qu'il arrive, il n'y aura pas d'impact sur l'emploi*», assurait au CSE de décembre Laure Haguenauer, de la direction des antennes et des programmes. Avec quatre salariées en CDI qui se verraient confier de nouvelles affectations, deux CDD qui seraient prolongés jusqu'au mois de juin. Le plan était déjà bien ficelé. Et le discours, ou plutôt la langue de bois, parfaitement préparé. «*Je n'ai pas entendu que l'émission de Pierre Lescuré était en tournage* », affirmait encore Laure Haguenauer. L'interview de Claire Chazal à Télérama donne précisément la date du clap de fin : le dernier numéro de Passage des Arts sera diffusé le 15 janvier. Ce qui vient confirmer des informations de certains élus qui travaillent sur les plateaux, selon lesquelles aucun nouveau tournage de l'émission culturelle de France 2 n'était prévu en 2023.

A l'issue de ce dialogue de sourds, les élus ont unanimement voté une résolution ([lire ici](#)) condamnant les méthodes de la direction ! Cette affaire va laisser des traces. La confiance qui était déjà largement entamée par de précédents mensonges de la direction au sujet du Soir 3 ou de l'avenir des éditions nationales de France 3, est cette fois-ci rompue. France Télévisions et sa présidente ont choisi le choc frontal avec les organisations syndicales ! Nous le déplorons. Le SNJ répondra présent avec un seul mot d'ordre : la mobilisation.

Paris, le 9 décembre 2022